

**MUNICIPALITÉ DE  
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS  
PROVINCE DE QUÉBEC  
G0L 1K0**

---

---

**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 13 avril 2019, à 9 h 00 au Centre communautaire, 6203 chemin de l'Île**

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé, André-Pierre Contandriopoulos et Léonce Tremblay sous la présidence de madame Louise Newbury, mairesse.

Est aussi présent M. Denis Cusson, directeur général agissant à titre de secrétaire.

Est absent : M. Carol Caron

*1. Ouverture de la séance*

Mme Louise Newbury, mairesse, déclare la session ouverte à 9 h 10.

*2. Vérification du quorum*

Quatre membres sont présents. M. Carol Caron a motivé son absence. Le quorum est atteint.

*3. Lecture et adoption de l'ordre du jour*

**Résolution numéro 19.04.13.01**

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte le projet d'ordre du jour.

**Adoptée à l'unanimité**

*4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 mars 2019*

Les membres ont reçu le procès-verbal.

**Résolution numéro 19.04.13.02**

Il est **proposé par M. Léonce Tremblay**, appuyé par M. André-Pierre Contandriopoulos: Qu'il y ait dispense de lecture du procès-verbal puisque les membres l'ont déjà reçu; Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 9 mars 2019.

**Adoptée à l'unanimité**

### 5. Suivis au procès-verbal

- L'avis public de promulgation des règlements no 176, sur la publication des avis publics, et no 177, sur la gestion contractuelle, a été publié le 11 mars ;
- La demande de subvention à l'Agence municipale 9-1-1 a été transmise le 27 mars ;
- La demande de soutien financier dans le cadre du Programme des Projets particuliers d'amélioration routier (PPA-CE) a été transmis au député le 5 avril. Des demandes de prix budget a été fait auprès de quelques entrepreneurs ;
- La résolution du conseil acceptant l'adhésion de la municipalité de Cacouna à l'entente intermunicipale en inspection a été transmise à la MRC le 13 mars ;
- Les fournisseurs ont été payés.

### 6. Rapport de la Mairesse

Bonjour,

Nous sommes au mois d'avril et plusieurs intervenants s'activent pour assurer la transition entre l'hiver et la saison de navigation. Dans un premier temps, notre responsable de l'entretien des chemins planifie l'ouverture des chemins dans le courant de la semaine prochaine. Les températures plus douces devraient aider.

Nous sommes aussi en contact avec la STQ, la SIR et la Garde-côtière pour le début de la saison de navigation. Nous avons rencontré les représentants de la Garde-côtière mercredi, ici à l'Île. Ils sont venus nous expliquer les nouvelles méthodes de balisage au quai de L'Isle-Verte. La Garde-côtière prévoit installer des balises dont certaines seront munies de lumières, rouge et verte, selon l'emplacement. La date, les méthodes d'installation (aéroglesseur, hélicoptère, ou barge) sont toujours en discussion ainsi que la possibilité que la STQ commence la saison avec des bouées temporaires le temps que les balises permanentes soient installées. Nous vous tiendrons au courant des dates finales. Une des conditions premières pour que la saison de navigation puisse débuter est l'évacuation des glaces dans la Rivière Verte.

Le 23 avril prochain, je participerai à une rencontre des maires, mairesses et préfets avec le Premier Ministre François Legault. Les sujets qui seront abordés sont le programme TECQ et la fourniture d'un bateau de relève en cas de panne du traversier et pour combler le déficit de traverse lors des faibles marées.

Mauvaise nouvelle pour le projet du phare, les deux soumissions reçues dépassent, de façon importante, notre budget. Il semble donc que l'estimation des coûts fournies par MPO a été sous-évaluée. Nous n'avons eu que deux soumissionnaires même si le projet a été déposé via le site SEAO pour les appels d'offres publics. L'un des entrepreneurs ne connaît pas l'Île. C'est un projet difficile et pas évident à réaliser. Il faudra donc revoir nos plans, faire des choix au niveau des travaux à couper et retourner en appel d'offres.

Nous sommes toujours en attente de nouvelles pour le programme TECQ. Donc pas de planification de travaux possible, pour l'instant.

## 7. Correspondance

La liste de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

## 8. Première période de questions

### 8.1 Réponse aux questions de la séance précédente

Toutes les questions ont été répondues.

### 8.2 Questions et interventions

Huit personnes sont présentes. Les questions et les interventions des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants :

Q.- En ce qui concerne la gestion des matières résiduelles, y a-t-il eu des échanges sur l'utilisation des bouteilles d'eau, plus précisément sur l'interdiction des petites bouteilles d'eau en plastique, sur l'Île ?

R.- Le comité n'a pas encore abordé ce sujet, mais nous planifions une rencontre après la fin de semaine du 20 mai. La date reste à déterminer. Il y aura le lancement d'une campagne de sensibilisation, pour la récupération, et nous explorons l'idée d'une «porte-ouverte» au Centre de récupération. Il est à noter que la difficulté de fournir de l'eau potable au grand public limite la possibilité de contrôler la vente de bouteilles d'eau sur l'île.

## 9. Affaires en cours

### 9.1 Octroi d'un contrat pour la réalisation des travaux de réparation du Phare de l'Île Verte

#### **Résolution numéro 19.04.13.03**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public réalisé sur le SEAO ;

**CONSIDÉRANT** les deux soumissions reçues et conformes ;

**CONSIDÉRANT QUE** la plus basse soumission dépasse de beaucoup le budget disponible ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Léonce Tremblay:

Que le conseil ne retienne aucune des soumissions ;

Que le conseil mandate Mme Louise Newbury et M. Denis Cusson pour réviser le devis de l'appel d'offres.

**Adoptée à l'unanimité**

### 9.2 Projet d'entente de service avec la Corporation de développement et de gestion touristique pour l'opération du service de transport collectif (navette)

#### **Résolution numéro 19.04.13.04**

**CONSIDÉRANT** l'expérience d'opération d'un service de transport collectif ;  
**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de faire une entente de services entre la Municipalité et la Corporation de développement et de gestion touristique pour l'opération et la gestion du service de transport collectif ;

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyée par M. Léonce Tremblay :  
Que le conseil adopte le projet d'entente de services avec la Corporation de développement et de gestion touristique pour l'opération et la gestion du service de transport collectif ;  
Que la Municipalité soumette ce projet d'entente à la Corporation de développement et de gestion touristique pour adoption :  
Que Madame Louise Newbury, mairesse, et Monsieur Denis Cusson, directeur général soient mandatés pour signer ladite entente au nom de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

#### *10. Affaires nouvelles*

##### *10.1 Appel de candidatures pour les postes de membres de la Commission consultative des familles et des aînés dont les mandats sont arrivés à terme*

#### **Résolution numéro 19.04.13.05**

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat des membres de la Commission consultative des familles et des aînés est arrivé à terme;

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par M. Charles Méthé, que la Municipalité procède à un appel de candidatures de citoyens et de citoyennes afin de siéger à la table de la commission consultative des familles et des aînés pour une durée de deux ans.

**Adoptée à l'unanimité**

##### *10.2 Appel de candidatures pour deux postes au Comité consultatif d'urbanisme dont les mandats sont arrivés à terme*

Le directeur général fait rapport que les mandats de Mme Annie Langlois et M. Daniel Raymond sont arrivés à terme.

#### **Résolution numéro 19.04.13.06**

**CONSIDÉRANT QUE** les mandats de deux membres du CCU sont arrivés à leur terme;

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par M. Charles Méthé :  
Que la Municipalité fasse un appel de candidatures comme membre du CCU pour combler les deux postes venus à échéance;  
Que l'échéance du mandat soit avril 2021.

**Adoptée à l'unanimité**

### 10.3 Adhésion à l'Unité régionale de loisirs et des sports

#### **Résolution numéro 19.04.13.07**

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. André-Pierre Contandriopoulos, que le conseil approuve l'adhésion de la Municipalité à l'Unité régionale de loisirs et des sports au montant de 75 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

### 10.4 Demande de subvention à l'Unité régionale de loisirs et des sports dans le cadre du programme de soutien financier en loisir actif 2019-20 pour l'acquisition d'une station de jeu pour enfants

#### **Résolution numéro 19.04.13.08**

**CONSIDÉRANT** le besoin exprimé par la Corporation de la culture et des loisirs pour une aire de jeu extérieur pour les enfants;

**CONSIDÉRANT** le programme de soutien financier en loisir actif de l'Unité régional de loisirs et des sports;

Il est **proposé par M. Léonce Tremblay**, appuyé par M. Charles Méthé :

Que le conseil approuve l'achat d'une aire de jeu pour enfants, un Portique en bois (balançoire, glissade) au coût de 860,01\$ incluant les taxes ;

Que le conseil approuve la demande de soutien financier auprès de l'Unité régional de loisirs et des sports pour cet aire de jeu au montant net de 785,31 \$ après récupération des taxes ;

Que le financement de la contribution municipale, soit 50 %, soit assuré par le Fonds éolien de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

### 10.5 Appui au projet de visioconférence du Réseau Biblio

#### **Résolution numéro 19.04.13.09**

**CONSIDÉRANT** le projet du Centre régional de services aux bibliothèques du Bas Saint-Laurent (CRSBP) de munir chaque bibliothèque de la visioconférence ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil est convaincu que l'implantation de la Visioconférence dans les bibliothèques du Bas St-Laurent, aura des effets bénéfiques pour le développement social des communautés, et offrira à nos régions un service de communication moderne, que ce soit pour le secteur culturel entre bibliothèques ou pour les organismes communautaires ou encore pour le milieu municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a déjà appuyé ce projet en 2008 par la résolution 08.11.07.11;

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par M. Léonce Tremblay :  
Que le conseil réitère son appui au projet de visioconférence élaboré par le Centre régional de services aux bibliothèques du Bas Saint-Laurent (CRSBP).

Que le conseil appuie le CRSBP dans ses démarches de financement auprès des instances gouvernementales.

**Adoptée à l'unanimité**

*10.6 Demande d'allocation de fonds par le Comité de la bibliothèque pour la réalisation d'activités*

**Résolution numéro 19.04.13.10**

**CONSIDÉRANT** la demande d'allocation de fonds présenté par le Comité de la bibliothèque pour la réalisation de deux activités ;

Il est **proposé par M. Léonce Tremblay**, appuyé par M. André-Pierre Contandriopoulos :  
Que le conseil autorise l'allocation de fonds pour la réalisation des activités suivantes :

1- Visite de l'archéologue Roland Tremblay, responsable de fouilles archéologiques qui ont eu lieu à l'île au montant de 600 \$ selon les coûts prévus suivants : cachet de 200 \$, transport Montréal-Ile Verte de 100 \$, Hébergement (2 nuitées) 280 \$, transport par traversier 20 \$;

2- Club de lecture jeunesse au montant d'environ 800 \$ selon les coûts prévus suivants : visite d'un auteur 250 \$, activité cerfs-volants 330 \$, prix de présence et récompenses 50 \$, pots de jardin, terre de jardin, plants et accessoires 100 \$, Matériel divers pour ateliers et activités 70 \$.

Que la facturation pour les diverses dépenses soient faites à l'attention de la Municipalité et transmise au directeur général.

**Adoptée à l'unanimité**

*10.7 Achat de cartes auprès de la MRC pour les besoins en sécurité civile et en urbanisme*

**Résolution numéro 19.04.13.11**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de cartes actuelles du territoire de la municipalité afin de pouvoir intervenir efficacement en matière de sécurité civile :

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Rivière-du-Loup peut réaliser des cartes conformément à nos besoins ;

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyée par M. Charles Méthé :

Que le conseil autorise la réalisation de trois cartes par la MRC de Rivière-du-Loup au coût de 54 \$ pour la conception et de 26 \$ par carte de format 48 po x 36 po ;

Que le financement de ces cartes soit assuré par la subvention de l'Agence municipale 9-1-1 pour la réalisation du plan de sécurité civile.

**Adoptée à l'unanimité**

10.8 Participation du Directeur général à une activité de perfectionnement sur les travaux d'infrastructures : conseils pour optimiser la gestion de vos projets de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

**Résolution numéro 19.04.13.12**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux d'infrastructures constituent une partie importante du travail de la direction générale ;

**CONSIDÉRANT** l'évolution constante de la législation et de la jurisprudence en matière contractuelle;

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyée par M. Charles Méthé :

Que le conseil autorise le directeur général à participer l'activité de perfectionnement organisée par l'Association des directeurs municipaux du Québec portant sur *les travaux d'infrastructures : conseils pour optimiser la gestion de vos projets* qui se tiendra le 22 mai 2019 à Rivière-du-Loup au coût de 363, 32 \$ toutes taxes incluses.

**Adoptée à l'unanimité**

11. Urbanisme

11.1 Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme (Mme Louise Newbury)

Le comité poursuit son travail de révision du règlement de zonage.

11.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 mars 2019

**Résolution numéro 19.04.13.13**

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte le procès-verbal du CCU de la réunion du 2 mars 2019.

**Adoptée à l'unanimité**

11.3 Demande de permis de M. Keaven-Yannick Desrochers et de Mme Joanie Harrison pour la construction d'un abri forestier au 3103, chemin de l'Île

**Résolution numéro 19.04.13.14**

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspectrice en bâtiment a reçu une demande de permis (no 2019-002) datée du 2 avril 2019 de M. Keaven-Yannick Desrochers et de Mme Joanie Harrison pour la construction d'un abri forestier au 3103, chemin de l'Île ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande doit être soumise au règlement du PIIA ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du CCU ;

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte la demande de permis de M. Keaven-Yannick Desrochers et de Mme Joanie Harrison pour la construction d'un abri forestier au 3103, chemin de l'Île, le tout sous

réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspectrice en bâtiment et en environnement de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

*12. Rapport des représentants municipaux*

*12.1 Société du parc côtier Kiskotuk (Charles Méthé)*

Une rencontre du comité se tiendra le 25 avril.

*12.2 Comité de santé*

En référence à la résolution reçue du Comité de santé pour un bateau de relève en cas de panne du traversier :

Nous prenons acte de la résolution reçue du Comité de santé et nous lui confirmons que nous partageons ses préoccupations en ce qui concerne la présence d'un bateau de relève pour desservir la population en cas d'une panne du traversier et lors des périodes de faibles marées.

La fourniture d'un bateau de relève est une priorité pour la Municipalité et nous mettons les efforts nécessaires, de façon constante et régulière, pour sensibiliser la STQ à ce sujet.

*12.3 Corporation de développement et de gestion touristique de l'Île Verte*

*Achat de pièces de rechange pour la navette touristique*

**Résolution numéro 19.04.13.15**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prévoir des pièces de rechange pour les véhicules électriques ;

**CONSIDÉRANT** les longs délais de livraison pour les des pièces de rechange ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation d'achat de la CDGTIV ;

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par M. Charles Méthé, que le conseil adopte la dépense de 603,70\$ pour l'achat de freins avant et arrières pour le véhicule électrique 14 places et que ce montant soit remboursé par la CDGTIV à partir des profits accumulés pour l'opération des navettes électriques.

**Adoptée à l'unanimité**

*13. Rapport du Directeur général*

Le directeur général dépose son rapport d'activités et en fait la présentation.

*14. Trésorerie*

*14.1 Adoption des comptes du mois*

### **Résolution numéro 19.04.13.16**

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte les comptes présentés à ce jour au montant total de 54 177,84 \$ tels que présentés. Les salaires nets représentent 11 163,22 \$ du montant total.

**Adoptée à l'unanimité**

#### *15. Deuxième période de questions*

Six personnes sont présentes. Les questions et les interventions des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants :

Q.- Dans combien de temps le conseil fera-t-il part de sa réponse à la demande d'appui du Comité de santé ?

R.- Au courant de la semaine prochaine.

Q.- Est-ce que la carte pour la sécurité civile pourra être utile pour les premiers répondants ?

R.- Une carte de l'île sera faite par la MRC et un recueil des cartes des divers lots sera fait pour la sécurité civile et pour les premiers répondants.

C.- Félicitation à l'opérateur du service d'hélicoptère pour la qualité du service, l'accueil et l'entretien du bâtiment.

### **Résolution numéro 19.04.13.17**

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que la Municipalité transmette à la Société des traversiers du Québec ses félicitations à Héli Mistral pour la qualité du service, l'accueil et l'entretien du bâtiment.

**Adoptée à l'unanimité**

#### *16. Levée de l'assemblée*

### **Résolution numéro 19.04.13.18**

La levée de l'assemblée est **proposée par M. Léonce Tremblay**, à 10 h 10.

\_\_\_\_\_  
Louise Newbury, mairesse

\_\_\_\_\_  
Denis Cusson, directeur général

Je, Louise Newbury, mairesse, atteste la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.